

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1.

Débitrice: **CUERA INVESTISSEMENT SA**, Chemin de la Grande-Coudre 2, 1297 Founex
2.

Commandement de payer N°: 7620009 du 05.10.2015
3.

Genre de procédure: Poursuite en réalisation de gage immobilier
4.

Créancier: ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET LES ELEMENTS NATURELS DU CANTON VD, Av.Général-Guisan 56, 1009 Pully
5.

Créance:
CHF 249.10 avec un intérêt de 5,00 % dès le 22.02.2015
CHF 30.00
Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer fr. 33.30; Frais d'encaissement fr. 5.– majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: 1) PRIME d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels, BAT Bâtiment, 01.2015 à 12.2015, facture n° 1000172766-150001, ECA n° 831. 2) Frais de recouvrement.
6.

Remarques: Objet du gage : Parcelle n° 931, Commune 245, Habitation, Mies, Ch.des Hutins 1, ECA n° 831. Le présent commandement de payer est notifié à Cuera Investissement SA en sa qualité de débiteur de la poursuite par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce de ce jour.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON
1260 Nyon 1

02411511